

PARCIEUX

2024

BULLETIN MUNICIPAL



La Meuhh

Produits Fermiers



mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

C'est toute une ferme en vente directe et en **DRIVE**

Les Éguets 01600 Parcieux - tél: 04 37 26 95 21
lameuhh@orange.fr - www.lameuhh.fr

ARC IMPRIMERIE

Le maître d'oeuvre de vos impressions



Adrien Hermann

07 61 81 89 90

a.hermann@arcimprimerie.fr

Vêtements

Vitrophanie

Impression papier

Mise en page

Conseils

RELAIS PNEUS



PNEUS

ÉCHAPPEMENT

FREINS

BATTERIES

AMORTISSEURS

VIDANGES

725, rue des Jonchères - 69730 GENAY

Tél. 04 78 98 12 13 - Fax : 04 72 08 83 70

Mail : relaispneusgenay@gmail.com



DEMOLITION
TERRASSEMENT
RECYCLAGE

500 rue des Jonchères
69730 GENAY



TEL : 04 72 08 91 30

MOB : 06 07 03 56 54

MAIL : contact@eurl-bcg.fr

EURL au capital 150 000€ SIRET 349 423 350 00025 APE 4312A

Sommaire

Édito

Le mot de Madame le Maire.....p.4

Information mairie

Les finances.....p.5

Focus sur les subventions.....p.6

Exercice des fonctions électives.....p.7

Inauguration de la place de l'Église.....p.7

BHNS.....p.8

Pôle multi-activités.....p.9

Travaux réalisés en 2023.....p.10

Travaux à réaliser en 2024.....p.11

Rénovation de l'école maternelle.....p.11

Urbanisme.....p.12

Dématérialisation d'Autorisation d'Urbanisme.....p.12

Loi ZAN.....p.12

Vivre ensemble

Personnel communal.....p.13

La gendarmerie.....p.13

Rappel des règles de vie.....p.14

Aboiements.....p.15

Cimetière.....p.15

SPA.....p.15

Culture.....p.16

Festival Rentrée en Scène.....p.17

Communauté de Communes

Dombes Saône Vallée

Inauguration de la Voie Bleue.....p.18

Extension du parking de Parcieux.....p.19

Petite enfance - Jeunesse

Le mot de la Directrice.....p.20

Restaurant scolaire.....p.21

Conseil Municipal des Enfants.....p.21

Centre de loisirs.....p.22

Santé - Social

CCAS.....p.23

Repas de Noël.....p.23

La Semaine Bleue.....p.24

ADMR.....p.25

ADAPA.....p.25

Ain Domicile Services.....p.25

Maison France Services.....p.26

Vie associative

Interview de Jean-François Huchard.....p.27

Interview de Laurent Callen.....p.27

Atelier Big Bang.....p.28

Classe en 1.....p.28

Club aquatique.....p.28

Club Sportif de Reyrieux.....p.29

Corps et sens.....p.29

Galaxie dance.....p.29

Grand P'tit Déj.....p.30

Joujouthèque.....p.30

Judo club.....p.30

La voie du tigre blanc.....p.31

Les Colchiques.....p.31

Orendap.31

Sou des écoles.....p.31

Voie des Sens.....p.32

Listes des associationsp.33

État civilp.34

Plan de Parcieuxp.35

Agendap.40

Le mot de Madame le Maire



Le recensement de la population a eu lieu début 2023 et ce sont 1 350 personnes qui habitent la commune. Nous avons

enregistré dix naissances et le nombre d'élèves augmente chaque année à l'école des Marronniers avec 164 enfants accueillis pour l'année scolaire 2023/2024.

En octobre, ce sont six élèves (de CE2, CM1 et CM2) qui ont été élus au **Conseil Municipal des Enfants**. Leur mandat durera deux ans et ils ont de nombreux projets pour la commune et pour l'école. Ils sont présents aux commémorations, vœux, repas des anciens, inaugurations. Leur regard d'enfant est important pour notre commune et cette entrée dans la vie citoyenne est vitale et nécessaire. En mars 2023, la gestion du restaurant scolaire est devenue municipale et ce sont 145 enfants qui déjeunent chaque jour à la cantine. Un poste d'agent technique a été créé et l'équipe est composée de cinq personnes. Le temps de surveillance de la cour (pause méridienne) a été réorganisé avec la présence de trois animateurs.

Les **16 associations locales** ont animé le village avec la fête de la musique, une expo photo route de Genay, le forum nocturne des associations, des animations ludiques, des portes ouvertes, des soirées festives, des concerts, une pièce de théâtre, les journées du patrimoine et le festival Rentrée en scène avec les communes de Civrieux et Massieux.

La rénovation du 2ème sanitaire du **Camping de l'Ecluse** arrive à son terme et permettra de mieux accueillir les touristes qui fréquentent en nombre la V50 et le chemin de Halage. Plusieurs concerts sont organisés chaque été à la Maison éclusière et une offre d'hébergement supplémentaire existe désormais sur notre territoire avec un gîte de 13 couchages créé dans cet espace historique et patrimonial (gérée par la Communauté de Communes).

Les travaux de déconstruction au stade communal ont débuté durant l'été ainsi que la création du parc public de 9 000 m². Nous avons associé les enfants de l'école pour les plantations de végétaux afin qu'ils s'approprient cet espace. La réhabilitation des autres bâtiments et la création de places de stationnement s'étaleront de 2024 à 2025. Cette restructuration du stade, non prévue dans notre mandat, est devenue le projet phare de la commune. J'assume cet héritage même s'il nous a obligé à revoir des dépenses d'investissement comme les travaux de voirie. « Prioriser les priorités » est désormais devenu le mot d'ordre. En 2024, c'est le **Chemin de la Charité** qui sera sécurisé : une rencontre avec les riverains aura lieu prochainement afin d'échanger sur les aménagements prévus.

De nombreux travaux concernant **la fibre** ont eu lieu sur la commune en 2023 et le SIEA, compétent en la matière, est le seul interlocuteur concernant la planification. Nous attendons avec impatience le raccordement à nos foyers.

Un travail long a débuté avec la procédure de **reprise des concessions abandonnées au cimetière** : au terme de cette action (en mai 2024), la commune récupérera des emplacements et réorganisera ce lieu de recueillement. Ce sont 21 concessions qui ont été répertoriées en état d'abandon.

Le Plan Communal de Sauvegarde est en passe d'être finalisé. Document obligatoire pour les communes, il permet de se préparer aux risques : inondations, éboulements, incendies, fuites de gaz, incidents chimiques... en prévoyant tous les moyens humains et matériels nécessaires afin de protéger la population.

La mise en circulation du **BHNS** (Bus à Haut Niveau de Service) est prévue au 2ème semestre 2027 : il s'agit maintenant pour la Région Auvergne Rhône Alpes de créer les stations (gares) et les parcs de stationnement après avoir racheté l'entièreté du réseau SNCF. Ce BHNS reliera Trévoux à Lyon Part-Dieu en une heure. La Région travaille avec

notre commune pour l'implantation d'un parc de stationnement de soixante places sur le haut du chemin des Varennes (la station de bus sera située en face, sur la commune de Massieux).

Je tenais à remercier les Parcevins qui nous ont soutenu tout au long de cette année. Les treize conseillers municipaux, malgré des dossiers complexes, tiennent leurs engagements dans l'intérêt général et les dix agents communaux ont montré leur capacité d'adaptation et de polyvalence malgré des effectifs en hausse à l'école et une population en augmentation.

Je reste disponible ainsi que mes adjoints pour vous rencontrer lors de nos permanences ou sur rendez-vous.

Je vous invite à utiliser l'appli mobile « PARCIEUX » où vous trouverez toutes les informations communales relayées aussi en Mairie et affichées sous le local municipal, à côté de l'église.

L'optimisme reste toujours de mise avec la rigueur et le travail quotidien des élus qui vous représentent. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter sincèrement une très bonne année 2024 : qu'elle vous apporte santé, réussite et bonheur !

Nathalie Tisserand
Maire

Directrice de la publication :
Nathalie Tisserand

Conception, réalisation, mise en page :
Nathalie Bougain, Nathalie Tisserand,
Avec la participation des membres de la commission municipale : Emilie Mazeille, André Mut, Sophie Magnat, Jacqueline Dufour et Jacqueline Rivoire

Couverture : Nathalie Bougain et
Éric Berthelier

Tirage : 630 exemplaires
Mise en page, impression et
régie publicitaire : ARC Imprimerie

**Le bulletin est entièrement financé
par la publicité.**

Merci à nos annonceurs.

Les finances

Le budget 2023 a continué à être impacté par la crise actuelle avec l'augmentation du coût des fournitures et des fluides. De plus, la reprise de la gestion du restaurant scolaire, en mars 2023 par la commune, a créé des dépenses supplémentaires en

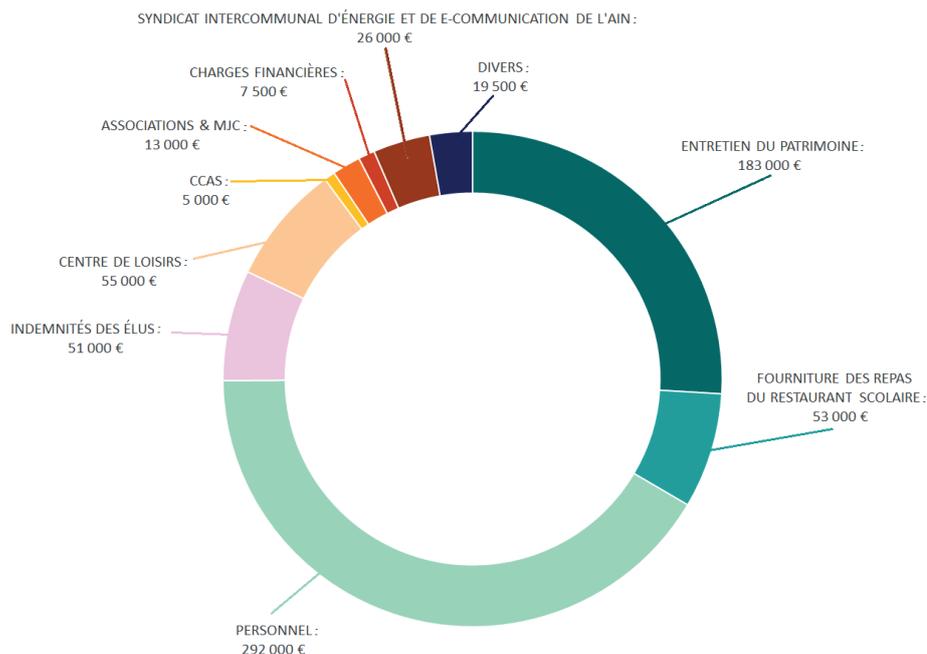
personnel et alimentation. Il y a eu en contrepartie, des recettes supplémentaires de vente de repas, permettant d'équilibrer l'opération.

Suite à l'augmentation du nombre d'habitants (recensement 2022 : 1 366

habitants) les montants des dotations de l'État ont augmenté de 7 000 €. La répercussion de l'inflation de 2022 de 7 % sur la taxe foncière a produit une hausse de 40 000 € sur les recettes.

Les dépenses de fonctionnement 2023

Elles se sont élevées à 705 000 € (en hausse de 16 % par rapport à 2022).



Les recettes de fonctionnement 2023 :

• 956 000 € (en hausse de 18,6 % par rapport à 2022)

Les principales recettes sont :

- Impôts locaux : 480 000 €
- Dotation de l'Etat : 74 000 €
- Solidarité communautaire : 52 500 €
- Revenu des immeubles : 100 000 €

Les dépenses d'investissement 2023



Les recettes d'investissement 2023 :

- 307 000 € dont principalement :
 - Remboursement de TVA : 54 500 €
 - Taxe d'aménagement : 24 000 €
 - Subventions Etat/Région/Département : 148 500 €
 - Remboursement du SIEA : 37 500 €

Fiscalité locale

Les taux sont restés inchangés en 2023

- **Taxe d'habitation** : 10,23 % (uniquement sur les résidences secondaires)
- **Taxe foncière** : 31,23 %
- **Taxe foncière non bâti** : 42,10 %

État de la dette

Total du capital restant dû au 31 décembre 2023 : 481 600 €, soit par habitant 349 €

(Moyenne des communes de 500 à 2000 hab. en 2021 : 584 €)

Budget prévisionnel d'investissement 2024

Cadre de vie

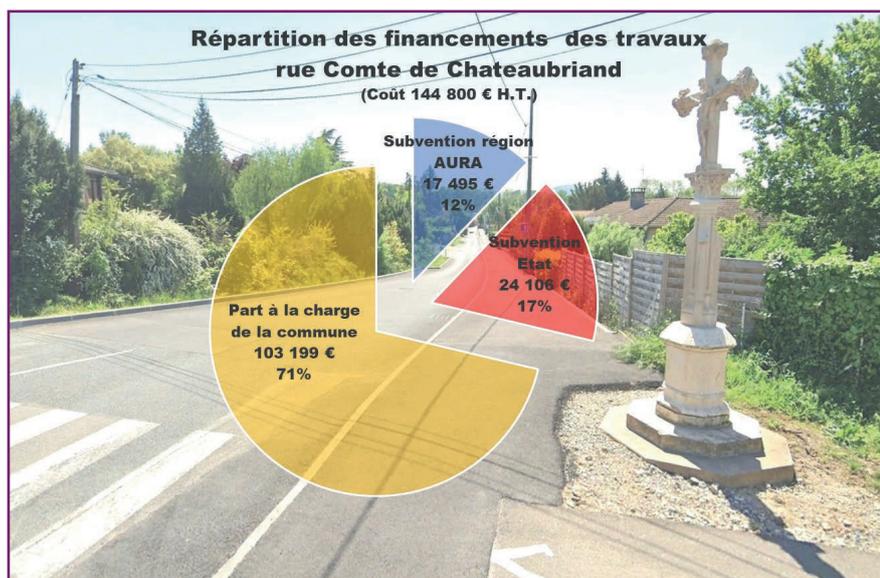
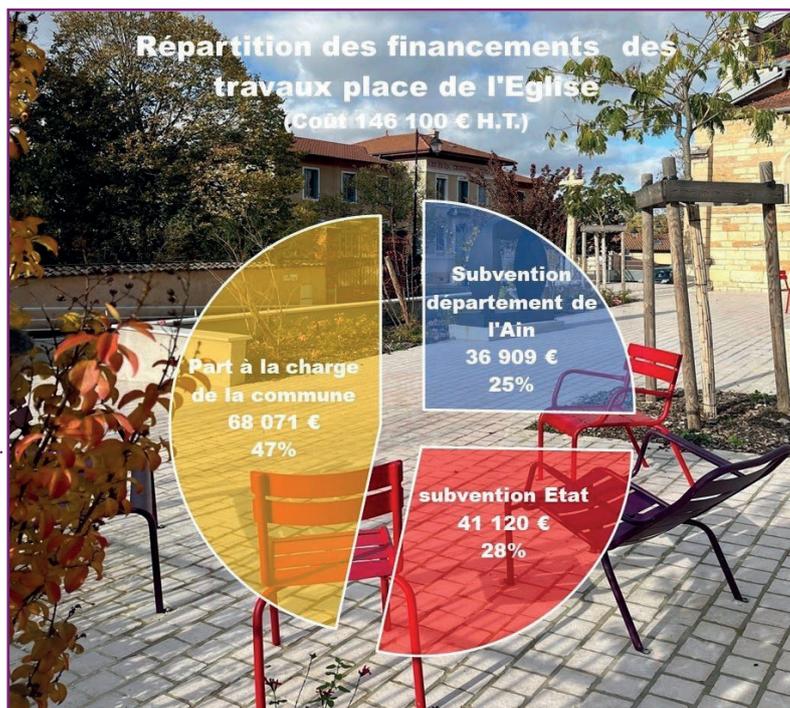
- **Sécurisation du chemin de la Charité** : 200 000 € HT
- **Pôle multi-activités** : 1 225 000 € HT
- **Travaux camping** : 69 300 € HT

Focus sur les subventions

En 2023, la commune a perçu différentes subventions de ses partenaires pour un total de 148 428 €.

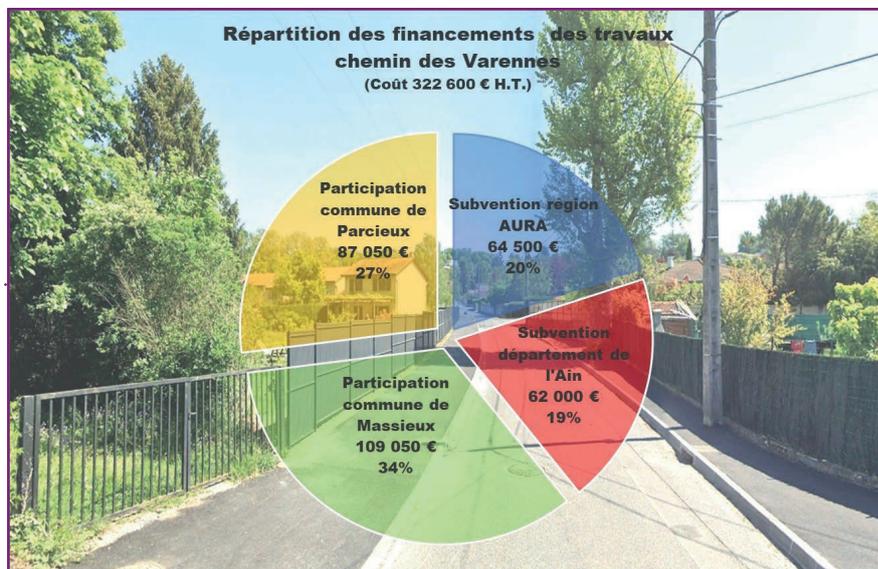
Le Département de l'Ain a soutenu les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise et du pôle multi-activités pour un montant de 81 249 €. L'État a soutenu les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise pour un montant de 41 120 €.

L'obtention de ces subventions est indispensable au financement de nos projets et nous remercions nos différents partenaires qui nous ont permis de mener à bien nos réalisations.



La Région a soutenu les projets de réalisation du mode doux rue Comte de Chateaubriand et la rénovation des sanitaires n°2 du camping pour un montant de 38 395 €.

Les travaux, réalisés conjointement avec la commune de Massieux, ont bénéficié de subventions à hauteur de 39 %.



Exercice des fonctions électorales – Mandat 2020/2026

Le 22 mars 2023, un maire a été victime d'un incendie volontaire et criminel de son véhicule et de son domicile et plusieurs de ses biens, alors qu'il y dormait en compagnie de ses proches.

Cet événement, parmi d'autres, a mis en lumière les violences auxquelles les élus locaux, et en particulier les maires, sont confrontés dans l'exercice quotidien de leur mandat. Elles se traduisent par des incivilités, des injures, des menaces et même des agressions physiques contre eux-mêmes ou leurs proches. L'ensemble de ces faits sapent l'autorité politique et morale des élus locaux. Ils abîment la fonction républicaine.

Selon les données du Ministère de l'Intérieur, les agressions contre les élus ont augmenté de 32 % entre 2021 et 2022, et encore de 15 % en 2023. Ce sont 1 300 maires et plusieurs dizaines de milliers de conseillers municipaux qui ont démissionné et qui questionnent sur notre démocratie. Les maires sont engagés mais de plus en plus empêchés. Ils l'ont été dès le début de leur mandat, en 2020, par la crise sanitaire puis par la crise économique et l'inflation. Ils le sont aussi par

un cadre réglementaire et normatif qui complexifie la réalisation de leurs projets, ils le sont par une exigence inappropriée de certains administrés et par un manque souvent de bon sens. Notre société subit aussi des changements majeurs où les valeurs permettant de vivre correctement en société tendent à disparaître comme le respect dû aux personnes dépositaires d'une autorité (enseignants, pompiers, forces de l'ordre, élus...).

La commune a été concernée par des agressions verbales, des relais erronés et diffamatoires sur les réseaux sociaux, des propos irrespectueux et du dénigrement.

La municipalité, afin de faire cesser les agissements, a agi, de façon ferme sans jamais être intimidée, avec les moyens légaux dont elle dispose ; elle a été ainsi accompagnée par la Gendarmerie, par l'Etat, par l'Association des Maires de France et par un réseau important de partenaires.

L'Etat a mis en place différentes mesures pour que les élus locaux puissent bénéficier, à tout moment, de la protection effective de notre

République : mieux protéger et accompagner les élus, mieux sanctionner les agresseurs, mieux communiquer entre la justice et les élus.

L'inquiétude demeure cependant sur les prochaines échéances municipales de 2026 et sur cette crise des vocations.

Cependant, le mandat d'élu municipal est l'un des plus valorisants sur le plan technique mais aussi humain : en apprenant à régler toutes sortes de problèmes, on enrichit ses compétences et on développe sa polyvalence. Chaque conseiller municipal participe à la vie de la commune : du social à l'éducation, en passant par les finances, l'urbanisme, les travaux, l'État civil, la vie associative, les relations avec les habitants et les projets structurants. L'élu travaille en équipe et prend des décisions dans le but d'améliorer activement la situation de la commune et du quotidien. Je ne peux qu'inciter certains d'entre vous à réfléchir à un futur engagement municipal pour l'intérêt général, primordial pour notre démocratie et nos communes.

Nathalie Tisserand
Maire

Inauguration de la place de l'Église

Elle a eu lieu le 13 mai 2023 en présence du Député Romain Daubié, des Conseillers Départementaux Nathalie Barde et Marc Péchoux, du Conseil Municipal des Enfants, des enfants de l'école et de nombreux parcevins.

A cette occasion, Madame le Maire a rappelé la qualité environnementale des travaux effectués dont la perméabilisation des sols aux emplacements de stationnement, la plantation de végétaux et la création d'un espace détente avec l'installation de mobilier urbain.

Cet espace est également un lieu d'exposition temporaire avec l'œuvre « En miroir » de Christian Armandy, sculpteur, prêtée à la commune, dans le cadre de la Biennale ArtFareins.



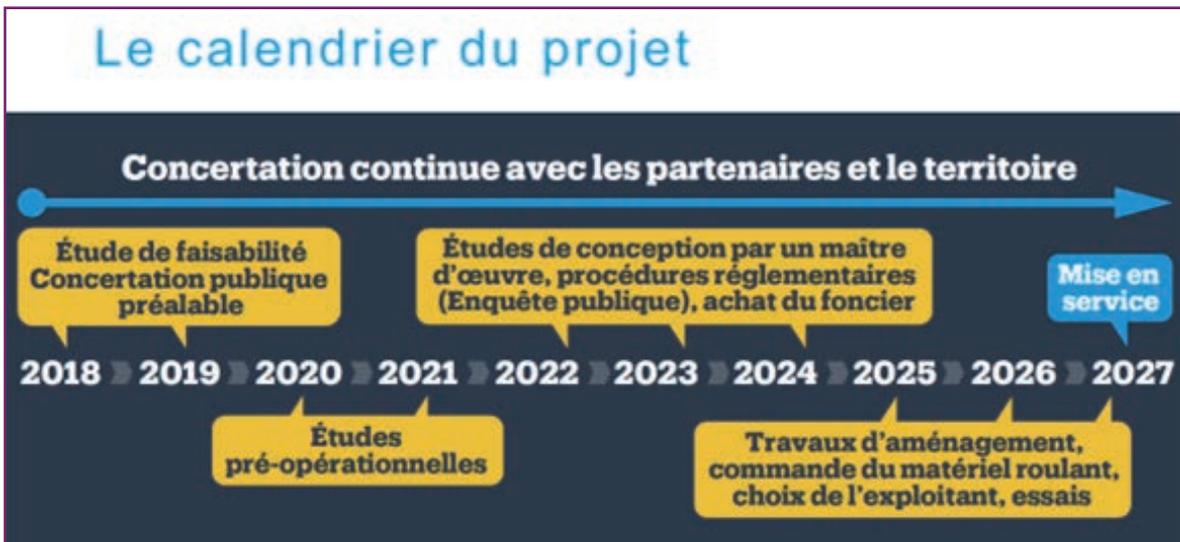
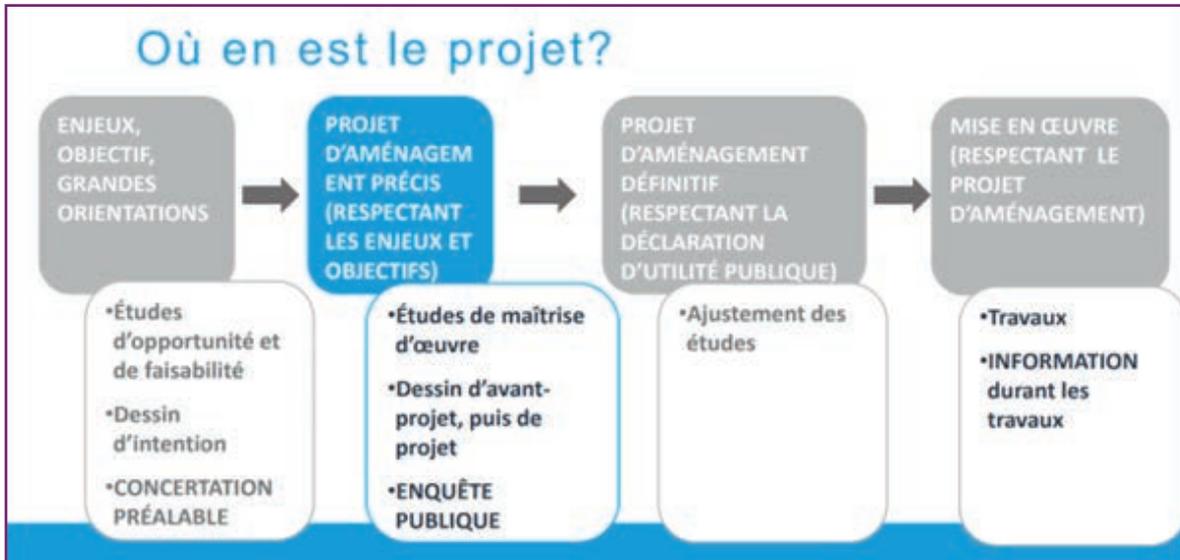
Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Réunion publique du 19 décembre 2023 à Trévoux

Pierre Larrieu, Conseiller Régional référent du projet à la Région Auvergne Rhône-Alpes et ses collaborateurs sont venus rencontrer les

habitants pour partager l'avancement du projet BHNS, présenter le tracé, les stations, les aménagements en tenant compte des besoins des

territoires à une échelle fine et enfin présenter la technologie retenue pour le matériel roulant.



S'informer, poser une question tout au long du projet



Rendez-vous sur le site internet du projet :

<https://participe.auvergnerhonealpes.fr/auvergne-rhone-alpes/bhns-trevouxlyon/>



Nous contacter : bhns-trevouxlyon@auvergnerhonealpes.fr

Pôle multi-activités

Cette opération structurante et novatrice, non prévue dans le plan de mandat, sera sans conteste le projet phare du mandat 2020-2026.

Située au 200 rue Comte de Châteaubriand, l'opération consiste à restructurer et rénover le stade municipal avec la création d'un parc public de 9 000 m², d'un pôle multi-activités (associatif, culturel et sportif), d'une salle polyvalente et de 48 places de stationnement.



Que s'est-il passé en 2023 ?

- Délibération des élus (à l'unanimité) pour la déconstruction et la restructuration du stade municipal
- Marché public, montage financier de l'opération, dépôt du permis de démolir
- Déconstruction d'un terrain synthétique, de quatre mâts d'éclairage, d'une tribune (608 places) et de vestiaires
- Liquidation judiciaire du FCBS
- Campagne de diffamation et de dénigrement contre la commune et ses élus
- Courrier municipal d'information à tous les habitants
- Location d'une partie des équipements et de terrains pour une équipe évoluant au niveau National avec entretien du terrain d'honneur pris en charge par GOAL FC

- Reprise de l'activité foot avec le Club Sportif de Reyrieux
- Création du parc public avec le démarrage des plantations
- Mise en place des clôtures séparatives
- Dépôt du permis de construire

A venir en 2024-2025 :

- Visites du chantier pour les habitants
- Poursuite des plantations (parc)
- Réhabilitation du bâtiment pour accueillir les associations Joujouthèque, Big Bang et le district de foot et réhabilitation de la salle polyvalente
- Poursuite de l'activité foot avec la création d'un club inter-communes Parcieux/Reyrieux/Massieux s'il y a une volonté de chaque collectivité pour ce projet commun

Et les finances ?

La commune, afin de ne pas augmenter les impôts, doit trouver des fonds propres (outre les demandes de subvention en cours et un prêt contracté en 2023). La commune a ainsi désaffecté et déclassé une partie de son patrimoine et ce sont **deux lots à construire qui sont proposés à la vente dans le parc de l'ancienne cure, rue de l'Eglise.**

Une fois les associations délocalisées dans le pôle multi-activités, la commune procédera, dans un second temps, à la vente du bâtiment de l'ancienne cure (qui sera alors vide de ses occupants).

Vincent Lautier
1er adjoint



Travaux réalisés en 2023

City stade - création noue paysagère



**City stade
plantation de haies**



**Impasse de l'Église
réfection de l'enrobé**



**Cimetière
enherbage des allées**



Camping - rénovation du bloc sanitaire



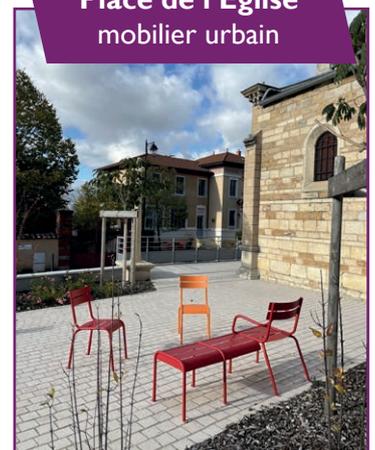
**Stade - retrait
gazon synthétique**



**Stade - démolition des
mâts d'éclairage**



**Place de l'Église
moblier urbain**



Travaux à réaliser en 2024

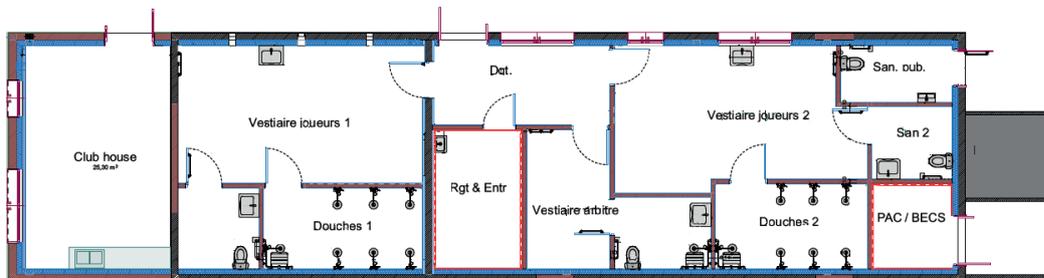
Pôle multi-activités :

- Aménagement des vestiaires
- Aménagement des salles associatives
- Aménagement de la salle polyvalente
- Création de places de stationnement

Chemin de la Charité : Sécurisation de la voirie

Chemin du Trève d'Ars : Étude pour la sécurisation de la voirie

Vestiaires foot



Salle polyvalente et salles associatives



Rénovation de l'école maternelle

En 2024, un groupe de travail pour la rénovation du bâtiment de l'école maternelle sera créé.

Avec l'augmentation des effectifs et après la création du bâtiment périscolaire pour libérer une classe et agrandir la cantine, la commune réfléchira à des travaux de réhabilitation, d'amélioration thermique et de mise aux normes de l'école maternelle (bâtiment du haut).

Le budget conséquent des travaux ne permettra pas de démarrer le chantier avant la fin du mandat.

Le groupe de travail devra dimensionner et programmer les futurs locaux, mais surtout trouver une organisation cohérente pendant la durée des travaux estimée à une année scolaire. Cette organisation reste la plus importante



pour le bien-être des enfants et le travail des différents encadrants.

Les élus travailleront en collaboration avec les enseignantes de maternelle, les ATSEM et la directrice de l'école.

Urbanisme

Permis de construire

SCI JALD

17 chemin des Mûriers
Maison individuelle

VINOT Grégory et Elodie

606 chemin du Trêve d'Ars
Maison individuelle

IMMOFAST INVEST

719 chemin des Eguets
Changement de destination de
grange en habitation

IMMOFAST INVEST

719 chemin des Eguets
Changement de destination de
garage en habitation

CADIEU Jordan

91 chemin du Fagot
Deux maisons individuelles

PASQUIERS Jade

63 rue Comte de Châteaubriand
Nouvelle construction

RIBAYRON Bernard

Chemin des Minimes
Extension et changement de
destination

Dématérialisation d'Autorisation d'Urbanisme

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne : Permis de Construire, Déclarations Préalables, Permis de Démolir, Permis modificatifs, Déclarations d'Intention d'Aliéner et Certificats d'Urbanisme.

Pour cela, il suffit de vous connecter sur le portail de saisine par voie électronique (SVE) via l'adresse suivante :

portail.siea-sig.fr/sve/#/001285/

de créer votre compte et de suivre les instructions pour déposer votre demande.

Une démarche simplifiée, économique et écologique pour :

- Faciliter le dépôt d'une demande
- Réduire les délais de transmission
- Suivre en ligne l'avancement du dossier

Cette possibilité n'est pas une obligation, vous pouvez toujours déposer le dossier papier en mairie (un seul exemplaire suffit).

Rappel

Vous avez obtenu un PC ou une DP pour des travaux, n'oubliez pas d'adresser en mairie :

- la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) à l'ouverture de votre chantier
- la Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT) lorsque vos travaux sont terminés

Loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

La Loi Climat et Résilience a fixé l'objectif de Zéro Artificialisation Nette en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de l'artificialisation de 50 % en 2030, par rapport à la période 2011-2021.

On parle d'artificialisation des sols lorsque leurs fonctions naturelles sont altérées par des activités humaines. Chaque année, 20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et

forestiers sont consommés en moyenne en France, soit près de 3,7 terrains de football par heure.

Ce rythme est insoutenable car les sols remplissent de nombreuses fonctions écologiques essentielles, comme le stockage du carbone, l'infiltration de l'eau ou la préservation de la biodiversité. La transition vers une société soutenable implique la protection des sols.

Si l'intention est bonne, l'application de la Loi reste imprécise et l'adaptation de nos documents d'urbanisme s'annonce compliquée. Devrons-nous refuser de nouvelles constructions lorsque le quota sera atteint ? La question n'a pas de réponse à ce jour.

Nathalie Bougain
Adjointe à l'urbanisme

Vivre ensemble

Personnel communal

Bienvenue à trois agents !

Candice Magnat vous reçoit chaque samedi matin à l'agence postale communale. Vous la retrouvez également à la garderie périscolaire en tant qu'animatrice.

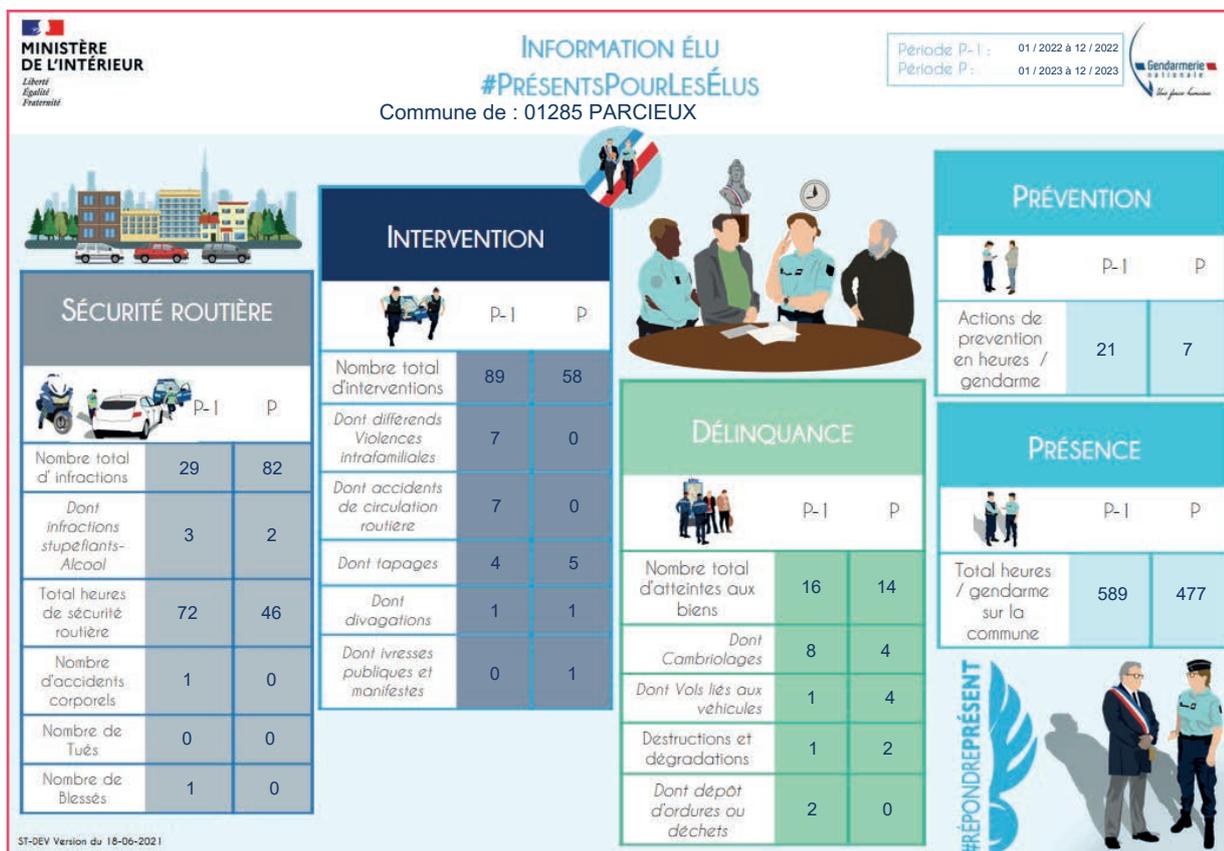
Cindy Radenac, agent administratif, est présente à la mairie les mardis, mercredis matin et vendredis. Elle est chargée de l'accueil, de l'urbanisme et de l'organisation des élections.

Anne Richard était salariée de l'association Croq'Menu depuis plusieurs années. En mars 2023, la commune a repris la gestion du restaurant scolaire et a créé un poste d'agent technique pour la continuité de service.



La gendarmerie

La compagnie de gendarmerie de Trévoux est présente sur la commune de façon régulière et transmet chaque année les statistiques relatives à notre village. Un gendarme référent a été nommé et est notre interlocuteur privilégié.



Rappel des règles de vie

Bruit et nuisances sonores

Engins ou matériels bruyants

Il est important de rappeler les règles concernant les nuisances sonores. Notre village voit sa population augmenter et chacun d'entre nous doit respecter son voisinage, afin de profiter pleinement de la quiétude et du cadre de vie de notre commune.

Par arrêté municipal, l'utilisation d'engins ou de matériels bruyants est autorisée aux horaires suivants :

• **Les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

• **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : interdiction totale

Bruits de voisinage :

Les bruits de voisinage sont générés par le comportement d'une personne ou d'un animal. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit, à n'importe quelle heure.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit (entre le coucher et le lever du soleil), on parle de tapage nocturne.

Dans tous les cas, les démarches amiables comme la discussion ou l'échange apportent dans la majorité des cas une solution aux problèmes.



Poubelles sur les trottoirs

Il est obligatoire de rentrer ses poubelles.

La présence des poubelles sur les trottoirs constitue un obstacle contraignant pour les usagers de la route par son manque de visibilité. Les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite sont obligés d'emprunter la chaussée pour les contourner.



Je gêne le passage...
Le camion est passé...
Je rentre à la maison !

Rejet des eaux de piscine

Leur rejet dans les réseaux d'eaux usées est interdit. Ces eaux peuvent être évacuées avec les eaux pluviales.

Réglementation des feux

Le brûlage des déchets verts par les particuliers est interdit sur le territoire national.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 € (art 131-13 du code pénal).

Entretien des trottoirs

Le nettoyage des rues est une nécessité pour maintenir la commune en état permanent de propreté.

Chacun d'entre vous est invité à participer à l'entretien de la commune. Merci de désherber, tailler les haies et nettoyer le trottoir situé le long de votre propriété ou de votre habitation.



Chiens

• **Les déjections canines** sont autorisées dans les seuls caniveaux. **Chaque propriétaire** de chien est dans **l'obligation** de ramasser ces déchets.

• **RAPPEL** : depuis quelques années, la commune a installé des canibornes (distributeur de sachets jetables) à différents endroits du village.

• **Il est interdit de laisser son animal errer dans les rues** sous peine de devoir le récupérer en fourrière.
S.P.A. Brignais : 04 78 88 71 71

• Si votre chien appartient à une catégorie de chiens susceptible d'être dangereuse : adressez-vous à la mairie pour demander votre permis de détention.



Aboiements

Vous êtes importuné par les aboiements du chien de votre voisin ou, à l'inverse, votre toutou aboie sans cesse au point de perturber le voisinage ?

Sachez que la loi considère les aboiements d'un chien de nuit comme de jour comme une nuisance sonore passible d'une amende pour son maître. Faisons le point sur la réglementation en vigueur et sur les solutions à mettre en place :

1. Un dialogue bienveillant

Commencez par entamer un

dialogue bienveillant. En effet, le propriétaire du chien peut ne pas avoir conscience de la gêne que les aboiements de son chien peuvent représenter pour vous ou il peut être déjà à la recherche de solutions.

2. Un rappel amiable des règles

Si le dialogue est impossible, vous pouvez passer à l'étape suivante en adressant un courrier courtois à votre voisin qui lui rappelle la législation en vigueur concernant les aboiements de son chien, qualifiés de nuisances sonores, ainsi que les sanctions auxquelles il s'expose.

Vous pouvez également solliciter l'aide d'un conciliateur de justice qui assure la médiation entre les personnes en cas de litige de voisinage :

06.62.45.29.06

eliane.gelin@conciliateurdejustice.fr

3. Sollicitation du Maire

Si ces deux étapes amiables ne donnent aucun résultat, vous pouvez contacter le Maire qui dispose de pouvoirs de police, de réglementation, ainsi que de constatation de nuisances sonores.

Cimetière : reprise de concessions

La municipalité a entrepris une procédure de reprise de concessions en état d'abandon au sein du cimetière.

L'objectif est de sécuriser ce lieu et de libérer de l'espace.

La procédure a été lancée le 10 mai 2023 par un état des lieux

pour établir un procès-verbal (PV N°001/2023) pour les 23 concessions recensées. Plusieurs affichages réglementés par l'article R. 2223-14 du CGCT ont été organisés. La procédure prendra fin en mai 2024.

N'oubliez pas de renouveler vos concessions avant la date de fin de contrat auprès du secrétariat de mairie.



S.P.A – convention



Depuis plusieurs années, la commune conventionne avec la S.P.A de Brignais qui intervient et aide la commune sur différents éléments concernant les animaux domestiques. La participation financière de la commune est de 0,80 euro par an et par habitant.

Mise en fourrière
Prise en charge et transport des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur le domaine public du territoire de la commune

Mise en fourrière

Prise en charge et transport des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur le domaine public du territoire de la commune

• Chiens et chats vivants :

o assistance pour la capture des chiens présentant un danger sur la

voie publique

o prise en charge des chiens déjà capturés sans possibilité de fuite

o prise en charge des chats déjà capturés par les moyens d'une trappe ou d'une caisse de transport sans possibilité de fuite

• Chiens et chats décédés :

o enlèvement des cadavres préalablement pris en charge par la commune 7j/7 de 9h à 17h (aucune récupération sur la voie publique)

Les animaux sont gardés à disposition pendant un délai franc de huit jours ouvrés.

Stérilisation

Ne concerne que les chats non identifiés, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune

• La SPA participe à la stérilisation et l'identification

• La capture des chats est effectuée à la diligence et aux frais de la commune, dans le respect du bien-être des chats

• Les chats sont stérilisés et identifiés au nom de la mairie

• Les chats sont relâchés sur leur lieu de capture après stérilisation et identification

Maltraitance

o Maltraitance active

o Maltraitance passive (par négligence)

Elle peut être constatée sur place ou à distance à la demande du Maire, des forces de l'ordre ou des sapeurs-pompiers.

Culture



**Karakib concert
My Gipsy Valentine**

**ORENDA Soirée concert
Les Dandys du vendredi**



Fête de la musique

Fête de la musique



Festival Rentrée en Scène

Cet automne a eu lieu la 3^{ème} édition du festival des arts de la scène « Rentrée en Scène » organisée par l'association Ciel d'encre de Civrieux.

La compagnie avait pour projet d'ouvrir le festival à d'autres communes du territoire.

Nous avons saisi l'occasion d'apporter

une nouvelle manifestation à la vie culturelle de notre commune.

Le 26 septembre ont eu lieu deux représentations théâtrales de la pièce « Le roi nu » pour les scolaires et le 29 septembre une soirée théâtre humour avec l'artiste Aurélien Cava-gna dans son spectacle « Le cri du cœur ».

Plusieurs scènes ont eu lieu sur les communes de Civrieux et Massieux partenaires de cette édition.

Rendez-vous pour la 4^{ème} édition, du 26 au 29 septembre 2024.

Michel Badoil
Adjoint



Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)

La Voie bleue, longue de 700 km, relie le Luxembourg à Lyon-Confluence.

Le projet est né en 2015 et un travail de concertation a été conduit entre les collectivités riveraines de la Saône et les partenaires publics. La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée a assuré la coordination de ce collectif. Les travaux ont été réalisés en 2022 et 2023.

De Grièges à Neuville, au fil de la Voie bleue

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS : Le projet est de relier la Voie bleue au Beaujolais via la Voie verte et permettre aux usagers d'accéder aux sites patrimoniaux ainsi qu'aux différents services (gare, commerces, hébergements, restauration, etc.). Quatre relais d'information-services ont été posés à la gare, au port et au départ de la voie verte. Le montant des dépenses s'élève à 19 310 € HT.



TRÉVOUX : Dans cette commune, la création d'une estacade était nécessaire pour longer la route départementale qui voit passer 14 000 véhicules par jour. Cette estacade relie les deux côtés de la ville. Longue de 540 m, le coût s'élève à 5 M€. Trois belvédères d'informations patrimoniales ont été installés et une connexion est prévue avec le BHNS (bus à haut niveau de service). Une aire de services est présente au bas-port.



© Latitude cartagène

GRIÈGES ET CORMORANCHE-SUR-SAÔNE : Sur cette portion, 11 km ont été aménagés. Les travaux ont duré de juin 2022 à septembre 2023. Le montant des dépenses s'élève à 2,8 M€ HT. Quatre aires de stationnement ont été réalisées ainsi qu'une base de loisirs à Cormoranche-sur-Saône, hors parcours). Les signalétiques itinéraire et rabattement ont été posées. Trois relais informations ont été posés, à Grièges, à Cormoranche-sur-Saône et à la base de loisirs. Des travaux sont encore à venir, notamment l'aménagement du Pont Canal, les plantations et la pose du mobilier à l'automne.



MONTMERLE-SUR-SAÔNE : Le parcours aménagé de 25,3 km traverse dix communes de la CCVSC. Les travaux ont duré de janvier à juillet 2023. Le coût s'élève à 1 980 000 € HT. Deux aires principales de service ont été créées à Thoissy et Montmerle-sur-Saône (équipées de sanitaires et d'accès Wi-Fi) et une secondaire à Saint-Odier-sur-Chalonne. Trois aires de pique-nique et une aire de stationnement ont également été créées. Trois panneaux d'information-services et huit totems de courtoisie ont été posés.



JASSANS-RIOTTIER : Sur cette portion de 3,9 km, les travaux ont duré huit mois, de novembre 2022 à juin 2023. Le coût s'élève à 890 000 € HT. Une aire de service secondaire a été réalisée à l'embarcadere, avenue de la Plage. Une aire d'accueil est également disponible avec des box sécurisés pour les vélos, des tables de pique-nique, bancs, arceaux pour vélos et chaises longues. À Jassans, la Voie bleue longe la départementale et est protégée par des barrières. Il reste à finaliser la traversée de la route départementale par un passage sous le pont de Frans. Quatre relais d'information-services et des totems de courtoisie sont prévus fin 2023 début 2024. Enfin, les revêtements naturels ont été privilégiés.



PARCIEUX : Un parking de 140 places a été créé pour les résidents, ce qui permet de rendre la nature au chemin de halage. L'aménagement de la Voie Bleue est bénéfique pour les commerces (restaurants) et loisirs (club aquatique, club de ski nautique), sans oublier la maison éclusière, aire de service, qui propose des spectacles, de la petite restauration ainsi que des chambres.

Extension du parking de Parcieux (Port Bernalin)



- Le parking offre désormais une capacité de **117 places dont 3 places PMR**
- La haie est prolongée le long de la voirie
- À terme, le parking disposera de 6 places pour recharge de véhicule électrique et des ombrières photovoltaïques seront installées sur les rangées au sud du parking



Petite enfance - Jeunesse

En 2018, nous comptons 121 élèves à l'école pour 164 à l'heure actuelle, soit plus de 7 élèves supplémentaires chaque année et deux ouvertures de classe en 2019 et 2022. L'effectif risque d'augmenter encore pour la rentrée prochaine avec l'ouverture d'une 7ème classe, si l'Education Nationale donne son accord. La commune devra faire un effort financier considérable pour aménager entièrement une classe et créer un poste d'agent communal.

La nouvelle équipe enseignante est tournée vers l'informatique et le numérique aussi nous avons alloué un budget exceptionnel de 10 000 € à l'achat de matériel. Nous avons en cette fin d'année 2023 rétabli une bonne connexion wifi dans toute l'école et renouvelé cinq ordinateurs pour les enseignantes. Le reste du budget servira à la création d'une classe numérique mobile, avec des tablettes pour un travail en demi-classe.



Le bilan de la première année de la cantine en gestion municipale se fera au mois de mars 2024 : la passation s'est faite sans problème. Le centre de loisirs et la garderie périscolaire suscitent le même engouement chez les parents et les enfants de l'école. En collaboration avec Flavie Esposito, directrice adjointe du périscolaire, nous avons organisé pour la 1ère fois cet été un camp ados qui a connu un vif succès.

Enfin, je souhaite remercier particulièrement tous les employés municipaux qui font un travail exceptionnel avec une polyvalence qui ne se retrouve plus que dans nos petites communes permettant un contact privilégié avec les parents et les élus.

Florent Grandaud
Adjoint Scolarité/Jeunesse

Le mot de la Directrice



Durant l'année écoulée, épaulées par les «anciennes» de l'école, les enseignantes nouvellement arrivées ont rapidement pris leurs marques et l'année a été riche en projets et actions.

Signalons que la Communauté de Commune Dombes Saône Vallée propose une offre de plus en plus étoffée à destination des scolaires du territoire : quatre classes de l'école ont pu se rendre au Galet pour assister au spectacle « Voulez-vous rire ? » (financement du spectacle et du transport par la CCDSV) ; trois interventions de France Nature Environnement (dont une en extérieur) ont également été financées

pour les CE2, CM1 et CM2 sur la thématique de l'eau.

Pour les plus grands de l'école, un cycle « escrime » a été proposé avec une intervenante du club de Fareins. Les élèves des classes de GS/CP et de CE1 ont quant à eux expérimenté les activités circassiennes avec l'appui d'un intervenant ; ils ont aussi participé à des ateliers et assisté à un spectacle au cirque Imagine de Lyon.

Les classes de CE2-CM2 et CM1-CM2 sont allées à Lyon pour une visite du musée des Confluences et du Conseil Régional organisée par la Municipalité dans le cadre du parcours citoyen des élèves. Les deux classes de maternelle ont passé une belle journée à Touroparc en fin d'année. Soulignons enfin la victoire de la classe de CE2-CM2 à la finale départe-

mentale du Rallye Mathématique Transalpin de l'Ain.

Il m'est difficile de passer sous silence les ateliers scientifiques et culinaires des classes de maternelles, les rencontres « jeux de société » ayant réuni des élèves de cycle deux de Masioux et de Parcieux, le concours des Petits Champions de la lecture pour les CM1 et CM2, la sortie à vélo à Trévoux, la balade contée, le spectacle de magie, les chorales des fêtes d'Halloween, de Noël, de fin d'année grâce à Flavie Esposito, notre intervenante musique.

Nous remercions chaleureusement le Sou des écoles et la Municipalité qui ont rendu toutes ces actions possibles.

Sylvie Eckert
Directrice de l'école

Restaurant scolaire

La reprise du restaurant scolaire par la commune est effective depuis mars 2023 et l'organisation a quelque peu évoluée.

Dans un premier temps, nous remercions l'association Croq'menu pour les 24 années de bénévolat et de gestion. Tous les membres d'hier et d'aujourd'hui ont permis de servir des milliers de repas aux enfants de l'école et

fait évoluer les prestations pour assurer un service et des repas de qualité.

Avec l'augmentation des effectifs, nous avons renforcé la surveillance de la cour sur la pause méridienne avec un encadrant de plus. Pour le moment nous faisons appel à un organisme extérieur pour pallier à la demande urgente, dans l'attente de créer un poste d'animateur po-

lyvalent. Nous avons aussi réorganisé la surveillance de la cour avec trois zones distinctes pour les surveillants et délimité certaines zones où les enfants ne peuvent plus aller afin de garantir une surveillance de qualité. Il est néanmoins rappelé aux parents que la pause méridienne est un temps de récréation (de 11h45 à 13h45) et non un temps périscolaire avec des animations ou des activités.

Conseil Municipal des Enfants

Comme chaque année nous avons organisé, en collaboration avec l'école, l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants.

L'ensemble des élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à la mairie le mardi 7 novembre 2023 pour voter, comme les grands, afin d'élire six de leurs camarades. Les 51 électeurs ont dû choisir parmi 17 candidats (10 CE2, 4 CM1, 3 CM2) après un dépouillement, sous l'œil attentif de Madame le Maire.

Nous avons établi un nouveau mandat de deux ans avec une continuité pour les élèves en 6ème, afin de finaliser les projets, d'avoir un budget plus conséquent et de faire quelques réunions de travail.

Le C.M.E de l'année dernière a validé un jeu à grimper pour les enfants et un morpion géant dans le city stade, une cabane à livres sur la place de la mairie et une autre devant l'école, quatre poubelles dans la commune (deux au city stade, une devant l'école et une devant la salle polyvalente). Les

différents éléments vont être installés et une inauguration officielle aura lieu en 2024 en présence des enfants, élus et habitants.

Le rôle des membres du Conseil Municipal des Enfants est important puisqu'ils réalisent un projet en lien avec la commune, accompagnent madame le Maire pour les commémorations, les vœux de la municipalité, les inaugurations, le repas de Noël des anciens, la distribution des colis de Noël ou tout autre évènement important dans la commune.



1^{er} rang de g. à d. : Ruben Amoros, Clémence Garayoa, Léana Velay, Clara Samer

2^{ème} rang de g. à d. : Maëlys Chambon, Nathaël Christol

Centre de loisirs

L'accueil de loisirs fait découvrir des activités manuelles, artistiques, sportives mais aussi un programme de sorties autour d'un thème pendant les vacances pour les 6-13 ans et les mercredis en période scolaire pour les 3-13 ans. Cette année, une nouveauté avec la mise en place d'un camp ados sur la période de juillet en plus des deux autres camps proposés.

La garderie périscolaire quant à elle rassemble les enfants avant et après l'école et ils peuvent s'adonner à de nombreuses activités : jeux, créations manuelles, sport. L'encadrement est dynamique, joyeux et enthousiaste pour le plus grand plaisir des enfants.

Equipe pédagogique : Flavie Esposito, Chantal Noël, Sylvie Prévost, Charlotte Mourlat, Candice Magnat et Ulrich Dubourgais.



PROCHAIN CENTRE DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES :

Vacances d'hiver
du 19 février au 1er mars 2024

Vacances de printemps
du 15 au 19 avril 2024

Vacances d'été
du 8 juillet au 2 août 2024

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

Le centre de loisirs, vacances et mercredis
scolaires : de 8h à 18h30

La garderie périscolaire : de 7h30 à 8h30
et de 16h30 à 18h30

LIEU D'ACCUEIL :

Bâtiment périscolaire, école de Parcieux

CONTACT :

07 89 77 48 38

lesptitsgones01@gmail.com

Parcieux-les-gones.e-monsite.com



Camp ados



Camp enfants

Santé - Social

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS intervient auprès de tous les habitants, soutient les familles en difficulté ou les personnes âgées, s'occupe de secours d'urgence, de bons alimentaires... ou encore d'aide au BAFA. Il oriente vers les partenaires et organismes compétents.

Nous rappelons que les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel.

Jacqueline Dufour,
Vice-présidente du CCAS



Spectacle « Au café du canal » 1er juin 2023 à Beauregard



Repas de Noël

Le 15 décembre a eu lieu le repas du CCAS, offert par la commune aux parcevins âgés de 70 ans et plus.

120 élèves de l'école ont interprété cinq chansons (dont une en langue des signes) sous la direction de Flavie Esposito, intervenante musique et des enseignantes. Le Député de notre circonscription, Romain Daubié, a souhaité être présent pour échanger avec les invités.

71 convives étaient présents avec les six membres du Conseil Municipal des enfants. KR Traiteur a ravi les papilles des parcevins.



La Semaine Bleue

La Semaine Bleue s'est déroulée du 2 au 7 octobre 2023. Cette année quatre ateliers ont été animés par trois associations de la commune:

- La voie du tigre blanc
- Corps et sens
- Voie des sens

- Le mardi : initiation Self Défense
- Le jeudi : prévention et anticipation des chutes pour apprendre quelques rudiments de Kung-Fu sénior
- Le samedi : balade le long du chemin de Halage animée par un guide de l'office du tourisme de Trévoux, suivie d'une initiation au Qi gong pour apprendre à assouplir son corps

Pour clore cette Semaine Bleue, **apéritif offert à tous par la Mairie à la Maison éclusière.**

Chemin de Halage



Initiation Qi-gong



Chemin de Halage

Apéritif



Prévention des chutes avec Agnès



Chemin de Halage

ADMR

Fort d'une nouvelle stratégie de marques, l'ADMR, premier réseau national d'aide à la personne non lucratif, répartit ses prestations entre quatre axes identifiés :

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Garde d'enfants à domicile, transport accompagné.

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Garde d'enfants à domicile, transport accompagné.

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Aide et soins à domicile, transport accompagné, aide au répit, loisirs

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement



L'ADMR RECRUTE N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER



pour tous, toute la vie, partout

INFO

ADMR Val de Soône
112 Chemin de Veysieux le Haut
01600 Reyrieux
04.74.00.28.95
areyrieux@fed01.admr.org

L'ADMR Val de Saône rayonne sur les communes de Massieux, Parcieux, Reyrieux, Trévoux, Saint Bernard, Saint Didier de Formans, Sainte Euphémie et Toussieux.

Nos prestations sont éligibles à la réduction ou au crédit d'impôt sous réserve de modification de la législation.

ADAPA

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

04 74 45 59 66
Cour d'Honneur de la Mairie
01480 JASSANS RIOTTIER

adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr

Aide et soins à domicile

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Portage de repas
- Aide à la fonction d'employeur
- Transport accompagné
- Objets connectés
- Alternatives au domicile

On recrute !

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'INTERVENANTS À DOMICILE !
Postulez à recrutement@adapa01.com ou RDV sur www.adapa01.fr rubrique « on recrute »

Ain Domicile Services



L'association, présente sur l'ensemble du département de l'Ain, agit en faveur du soutien de l'autonomie à domicile en respectant choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien pour aider et accompagner. L'association propose des interventions 7j/7 24h/24 grâce à deux modes d'interventions.

domicile en respectant choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien pour aider et accompagner. L'association propose des interventions 7j/7 24h/24 grâce à deux modes d'interventions.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- Un accompagnement à la vie quotidienne

- Une aide à la personne
- Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale
- Un service d'accompagnement véhiculé
- Un accompagnement au numérique
- Une solution de répit pour les aidants
- Des actions de prévention

Charlène Leroy, responsable de votre secteur, vous accompagne dans le choix des prestations les plus adaptées à vos besoins. Une rencontre à votre domicile gratuite sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Association Ain Domicile Services

Notre antenne de proximité :
225 rue Louis Antoine DURIAT
01600 Reyrieux

Renseignements et devis gratuit au
04 74 00 35 17
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

Permanences

Trévoux : HAISSOR
90 rue de la Montluel de
01600 TREVOUX

Tous les lundis de 14h à 17h
07 78 66 19 83

Maison France Services

Un service gratuit, confidentiel et ouvert à tous pour vous aider dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

France Services, proche de vous, proche de chez vous !

Deux personnes formées et qualifiées vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches administratives.



Avant de venir nous voir, pensez à prendre :

- Vos documents et correspondances de l'administration concernée
- Vos identifiants et mots de passe associés
- Votre adresse mail et votre mot de passe
- Votre téléphone portable

Vous n'avez pas d'identifiants ? Nous vous aiderons à :

- Créer votre adresse mail
- Créer votre espace personnel en ligne
- Créer vos accès France Connect

Les partenaires de France Services



FORMATION • EMPLOI • RETRAITE
Pour la retraite, la recherche ou la reprise d'emploi...



SANTÉ • SOCIAL
Pour le remboursement des soins médicaux, vous faire soigner ou pour des aides face au handicap...



LOGEMENT, MOBILITÉ
Pour vous déplacer, gérer le chauffage, un service postal, une allocation logement...



JUSTICE
Pour faire face à une arnaque, un conflit, un vol...



BUDGET
Pour la déclaration d'impôts, les aides gouvernementales, etc.



FAMILLE
Pour les papiers d'identité, après un changement familial (naissance, décès, séparation...).



Ces partenaires vous reçoivent à France services, sur rendez-vous



Point-Justice de l'Ain
Informez sur les droits et les obligations de chacun dans tous les domaines juridiques (travail, famille, consommation, logement, administratif, pénal...), et orienter vers les professionnels compétents.
☎ 04 74 14 01 40



Service social de la Carsat
Maintien dans l'emploi des assurés malades et/ou handicapés et retour à l'emploi après un arrêt maladie.
☎ Composez le 3646 et dites « service social »



Avema
Lutte contre les violences (notamment intrafamiliales), soutien et accompagnement des victimes.
☎ 04 74 32 27 12 ✉ accueil@avema01.org



Défenseur des droits
Droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, relations avec les administrations.
☎ 06 32 15 09 77 ✉ brigitte.lenoble-correard@defenseurdesdroits.fr



Save
Accompagnement de toute personne (enfant, femme, homme victime de violence) : écoute et accompagnement juridique, psychologique, médical et social.
☎ 06 50 26 50 68 ✉ contact@save01.fr



Caf - service social
Accompagnement des allocataires CAF dans le cadre d'une séparation, divorce, décès, difficulté financière...
☎ 04 74 14 03 83



Conciliateur de justice
Assure la médiation entre les personnes en cas de litige de voisinage ou de difficulté dans le cadre d'un achat.
☎ 06 62 45 29 06 ✉ eliane.gelin@conciliateurdejustice.fr

Venez nous rencontrer

1 rue de la Gare 01600 Trévoux
(Locaux de l'ancienne trésorerie de Trévoux)
09 70 21 22 93
france.services@ccdsv.fr



Nouveaux horaires

Lundi : 9h30 - 12h / 14h - 18h
Mardi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30
Mercredi : 9h30 - 12h30
Jeudi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30
Vendredi : 9h30 - 12h

📄 agence-positive.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.



Vie associative

16 associations communales sont actives au quotidien dans notre village. Peu importe leur taille, les associations jouent un rôle primordial dans l'animation de notre commune et permettent à la population locale (de tous âges) de trouver une activité adaptée à ses besoins.

L'année 2023 a vu quelques changements : Pierrette Limonier, conseillère municipale en charge de la vie associative, a quitté ses fonctions pour lesquelles je la remercie et a été remplacée par Sophie Magnat qui devient

l'élue interlocutrice des associations parvenues.

L'association Croq'menu a été dissoute suite à la reprise du restaurant scolaire par la commune et l'association FCBS (foot) a cessé ses activités. Je remercie tous les bénévoles engagés depuis plusieurs années pour leur implication et le temps qu'ils ont consacré à ces deux associations et aux habitants.

Outre les subventions versées aux associations, la commune met gracieusement à disposition des équipements et locaux

municipaux et prend en charge les coûts afférents au fonctionnement. Dans un avenir proche, une 2ème salle polyvalente (dans le pôle multi-activités) permettra aux associations locales de réfléchir à d'autres propositions d'activités ou de manifestations.

La commune continue sa dynamique de partenariat et reste facilitatrice pour que les associations poursuivent sereinement leurs activités.

Nathalie Tisserand
Maire

Interview de Jean-François Huchard, président de l'Atelier Big Bang



Quelle est l'origine de l'association ?

En 1996, l'association est née à l'initiative de Peter Petersen, habitant de Parcieux, ancien élève des Beaux-

arts de Lyon. Passionné de culture, il a souhaité avec quelques amis partager ses passions : cours de guitare, peinture, modelage... pour « promouvoir, développer et susciter des activités culturelles et artistiques par et pour le plus grand nombre... ».

Initialement domiciliée chemin des Minimes,

l'association intègre les locaux actuels, mis à disposition par la commune dans l'ancienne cure, au début des années 2000.

Qui sont vos adhérents ?

Hommes et femmes en activité ou retraités. Ils sont issus des communes locales mais parfois viennent de plus loin. A ce jour, environ une cinquantaine d'adhérents participe à la vie de l'atelier : découverte, initiation, perfectionnement à toutes les techniques picturales selon la demande de chacun. Cours collectif sans sujet imposé, un thème commun est proposé à chaque saison.

Des nouveautés ?

Oui, depuis l'année dernière, l'atelier propose des cours de dessin-peinture à l'attention des enfants (à partir de huit ans) et des adolescents. Ils sont animés par Tim Petersen. Déjà douze enfants participent aux cours du mercredi.

En conclusion ?

L'atelier Big Bang se porte bien grâce aux cinq membres actifs du bureau et ses adhérents dynamiques, bénévoles lors de l'exposition annuelle de peintures à l'occasion de la fête de la musique. L'atelier est ouvert à toutes et tous dans une ambiance conviviale : pas d'examen d'entrée ou prérequis, juste votre envie de créer.

Interview de Laurent Callen, président de Voie des sens



Laurent, quelle est l'histoire de Voie des Sens ?

L'association est née en 2009 à Massieux, l'activité principale était la danse : du modern Jazz auquel

s'est ajouté l'enseignement du Qi gong en 2014. L'association est arrivée à Parcieux en 2017 avec un nouveau nom : Voie des Sens et s'est recentrée sur les cours de Qi gong, de méditation puis de Pilates en 2021. Sa professeure Valérie Piccardi, a développé ses domaines de compétence au fil du temps : d'abord enseignante et juge en danse de salon puis danseuse, chorégraphe et prof de modern Jazz, elle se forme en parallèle à sa 2ème passion, les arts martiaux internes : le Tai chi chan, puis au Qi gong et ajoute une certification en Pilates en 2021.

Quelles sont les valeurs de l'association ?

Nous souhaitons apporter un ensei-

gnement de qualité, dans la bienveillance et la simplicité, ou chacun peut avancer à son rythme. Les maîtres mots sont l'accompagnement, la détente et une bonne ambiance pour gagner en sérénité.

A qui s'adressent vos cours ?

Principalement aux adultes. Nous avons le plaisir de compter trois hommes cette année dans nos cours ! Les adolescents sont également les bienvenus ; pour les plus jeunes, des stages parents-enfants sont proposés. Voie des Sens compte cette année une quarantaine d'adhérents. Nous proposons :

- Le Qi gong - Yang sheng « le mouvement en pleine conscience ». C'est un ensemble de mouvements fluides, de postures, d'ancrage et de respirations qui permettent de mobiliser notre énergie et de créer l'harmonie entre le corps et l'esprit.
- La méditation de pleine conscience : après une mise en condition du corps

globale, on pratique une méditation guidée en posture assise. Cela permet de se recentrer et de rester dans l'instant présent.

- Le Pilates : méthode douce de renforcement des chaînes musculaires profondes. Les mouvements précis et la respiration profonde amènent le corps et l'esprit à ne faire qu'un.

Avez-vous des projets ?

Nos adhérents qui pratiquent le Qi gong montent en compétence, aussi nous aimerions ouvrir un nouveau cours pour débutants. Des stages et ateliers sont en préparation pour le printemps.

Votre conclusion...

Nous sommes très satisfaits du partenariat instauré avec la Commune où le tissu associatif local est vecteur du « bien vivre ensemble » et source d'équilibre. Notre souhait est de faire circuler les bonnes énergies au travers de nos pratiques.

Deuxième saison des cours
pour enfants et ados !



Atelier Big Bang

L'association propose des cours de dessin/peinture pour adultes (dès 16 ans), animés par Peter Petersen.

Les cours s'adressent aux néophytes comme aux artistes confirmés. N'hésitez pas à venir



faire un essai, vous serez les bienvenus. L'atelier laisse à chacun la possibilité de découvrir et d'approfondir tous types de techniques artistiques (crayon, fusain, sanguine, pastel sec et à l'huile, acrylique, huile, encre, aquarelle...). L'ouverture d'activités artistiques pour enfants et adolescents animées par Tim Petersen est un succès. N'hésitez pas à venir faire un essai, vous serez les bienvenus.

Horaires

adultes :

Lundi de 15h30 à 17h30 / de 20h à 22h

Mardi de 9h30 à 11h30 / de 14h à 16h

de 16h à 18h (nouvel horaire)

enfants : mercredi de 9h30 à 11h30

ados : mercredi de 14h à 16h

Tarifs saison 2023 / 2024

Adhésion : 12 €/an

Parcevins : 125 €/trimestre

Extérieurs : 135 €/trimestre

CONTACT

183, route de Genay
(ancienne cure) à Parcevins

Jean-François Huchard

06 87 28 60 32

Peter Peterson

06 73 06 30 39

Tim Petersen

07 70 47 27 28

atelierbigbang@gmail.com

Classe en 1

Toujours active, « la classe en 1 » de Parcevins réunit ses conscrits plusieurs fois par an afin de maintenir un lien social au sein du groupe.

Notre dernière rencontre, fin septembre, nous a fait naviguer sur le canal de Savières après une halte dans le charmant village bugiste de Vongnes.

Nous nous retrouverons prochainement pour une dégustation d'huîtres puis pour le tirage des rois. Nous fixerons alors les bases de notre prochaine sortie pour 2024, toujours accompagnés de nos conjoints.



Club aquatique



Les bords de Saône sont maintenant aménagés avec la voie bleue pour se promener sur le chemin de halage, mais il est aussi possible de se balader en canoë ou en aviron. Sportifs ou amateurs, chacun trouve son rythme. Situé au port Bernalin, le club est ouvert les samedis et dimanches matin. Nous accueillons aussi les familles et les groupes sur rendez-vous pour des sorties en canoë.

Tout au long de l'année vous pouvez faire une initiation à l'aviron ou une sortie canoë pour 12 € par personne, n'hésitez pas à nous contacter.

Le dimanche 9 juin 2024, de 10h à 18h, c'est la journée « portes ou-



vertes » du club, l'occasion de venir essayer gratuitement nos canoës sur un petit parcours ou faire un baptême d'aviron.

Portes ouvertes le dimanche 9 juin 2024 de 10h à 18h pour la découverte de nos activités.

CONTACT

Bruno Loisy 06 86 61 85 55

Serge Noël 06 84 25 01 49

INFOS

clubaquatiqueparcevins.jimdo.com
capsvparcevins@gmail.com

Club Sportif Reyrieux Val de Saône

Le club vient de reprendre l'ensemble de l'activité footballistique des trois communes : Reyrieux, Parcieux et Massieux.

Le club devrait compter environ 460-470 licenciés répartis sur les catégories U7-U9-U11-U13 et U15F pour le football animation et football féminin, les U15 - U17 et U20 pour les jeunes du foot à 11.

Les séances d'entraînement se déroulent actuellement et ce depuis la mi-août, sur les sites de Parcieux et Reyrieux, prochainement à Massieux lorsque le terrain sera opérationnel.

Après la mise en place de ce début de saison, nous allons travailler dans les mois à venir pour préparer les saisons prochaines et structurer au mieux le CS Reyrieux Val de Saône afin que le club devienne une référence sur le bassin Val de Saône.



CONTACT

Laurent Goudard
goudard.laurent@free.fr
07 78 81 49 29



Corps et sens

L'association propose des activités physiques et sportives adaptées, tant en salle qu'en extérieur, avec des programmes permettant l'adaptation individualisée au sein du collectif.

L'association souhaite proposer une offre locale de proximité, créer, retrouver ou restaurer du lien social, proposer une éducation à la santé et faire en sorte que les adhérents trouvent du sens aux activités proposées.

Venez nous retrouver

Judi matin de 9h15 à 12h15
Vendredi matin de 9h30 à 11h45

Deux mardis matin par mois sont dédiés aux randonnées sur le secteur en partant de la salle polyvalente.

CONTACT

Agnès
06 73 60 99 24
gymagnes@orange.fr



Galaxie dance

Reprise dès septembre pour Galaxie !

Comme l'an passé, nous proposons plusieurs styles de danse dès le plus jeune âge : éveil hip hop ou toutes danses du monde et jazz, nouveau cette année ! Et toujours pour les plus grands : du hip hop, du street dance et le cours de fitness pour les adultes.

Notre gala annuel se déroulera le **15 juin 2024** au Galet de Reyrieux.

Le bureau serait ravi d'accueillir de nouveaux membres.

CONTACT

galaxiedance@gmail.com



Grand P'tit Déj

Odynéo est une association d'accueil pour des personnes en situation de handicap neuromoteur que nous avons parrainé en 2022.

- Le « Grand P'tit Apéro » a eu lieu le vendredi 8 mars 2023. De nouveaux bénévoles nous ont rejoint cette année pour renforcer l'équipe. De nombreuses personnes sont venues déguster en famille ou entre amis nos différentes planches de charcuterie, fromages, légumes... et boissons.
- Le « Grand P'tit Déj » a eu lieu le dimanche 25 juin 2023. Avec une très belle météo, nous avons servi environ 170 petits déjeuners tout au long de la matinée, dans une ambiance conviviale et détendue. Les résidents de Odynéo étaient présents et ont exécuté quelques danses adaptées.



Les 1800 euros de bénéfices ont été reversés à l'association « Odynéo » lors de notre Assemblée Générale le 13 octobre 2023.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 et espérons que vous serez nombreux à participer à ces bonnes actions.



Joujouthèque

L'équipe de la joujouthèque vous accueille dans un espace dédié au jeu où les publics peuvent emprunter des jeux et des jouets.

Du côté des jeux, il y en aura pour tous les goûts ... De quoi passer de bons moments de détente dans une ambiance conviviale !

La structure s'adresse à tous publics, les particuliers comme les professionnels. L'adhésion est annuelle, de date à date (45 € pour les Parceviens, 50 € pour les communes extérieures et sur devis pour les professionnels).

Le prêt occasionnel est possible également aux non adhérents, pour un week-end, les vacances, ou à l'occasion d'une fête.

À retenir :

24 mars 2024 : le Troc'n'roll pour vendre et acheter « tout ce qui roule »
Deux fois par mois : soirée jeux adultes (à partir de 16 ans). Inscription sur demande à la Joujouthèque.

CONTACT

joujoutheque.parcieux@gmail.com



Judo club

Bonne saison 2022-2023 pour le Judo Club de Parcieux avec de très bons résultats.

Depuis septembre, anciens et débutants ont repris le chemin du dojo pour une nouvelle saison que nous espérons aussi bonne que la précédente.

Le mercredi, le cours A.O.A.M rencontre un réel succès, dans la bonne humeur et la bonne ambiance.

Si vous êtes intéressés par la pratique du judo, n'hésitez pas à venir nous voir les jours de cours au dojo, dans la cour de la Mairie.



La voie du tigre blanc

L'association propose des cours mais aussi des stages d'initiation ou de perfectionnement et du sport en entreprise. Nous offrons une pratique de niveau loisir à compétition jusqu'au niveau national (championnat de France).

Nos disciplines :

- Kung Fu, découverte et perfectionnement des arts martiaux chinois. Chorégraphies, armes, techniques de défense et de combat à mains nues mais aussi Chang Bing et Nun Bing, combats techniques et tactiques de bâtons et de nunchakus en mousse avec protections.
- Art de défense, découverte de la self-défense par des principes techniques adaptées à toutes et à tous pour une efficacité et une affirmation de soi dans un esprit de protection et de respect de la loi.

Nos objectifs :

- Permettre à chacun de trouver sa place en progressant à son rythme et en développant sa confiance en soi.



Ouverture d'un cours 4-6 ans le vendredi de 18h30 à 19h15 sur la commune de Parcieux !

- Se servir des arts martiaux comme outil pour développer des valeurs et créer du lien social
- Développer les habiletés motrices (coordination, force, souplesse, fluidité) et cognitives (apprentissage, mémoire, réflexion)
- Encourager une pratique de santé pour un mieux vivre et plus longtemps
- Former de nouveaux professeurs et les accompagner pour l'obtention de diplôme d'État.

Cours d'essai et inscription toute la saison, n'hésitez pas à nous contacter et à vous rendre sur notre site internet : lavoiedutigreblanc.com

CONTACT

06 17 03 95 17
06 78 40 43 06
06 76 92 19 03

Les Colchiques

Il y a sept ans déjà que naissait notre association Les Colchiques destinée à créer une animation pour les retraités de la commune, quelque soit leur âge.

Au fil du temps et pour des raisons différentes nos rangs se sont clairsemés, mais un noyau de participants reste fidèle à nos réunions hebdomadaires du lundi après-midi dans une atmosphère des plus amicales.

Nous serions tous très heureux d'accueillir de nouveaux participants à nos différentes activités ludiques et à nos goûters !



Les Colchiques

CONTACT

Monique Kieffer

06 07 86 79 68
monique.lecomte0542@orange.fr



Si vous souhaitez partager notre passion pour la culture, le bien être, le bien vivre ensemble et notre désir de faire une différence, nous vous invitons à vous joindre à nous !

Orenda est avant tout une association solidaire qui souhaite partager avec vous des moments dans la joie et la bonne humeur.

Restez à l'affût de nos prochains événements. Vous pouvez être sûrs que l'art, la générosité et le plaisir seront au rendez-vous.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook facebook.com/ORENDA.Asso
Ou nous envoyer votre adresse mail sur asso.orenda@gmail.com pour qu'on vous inscrive à la newsletter.



Facebook



CONTACT

Aurélien Duperray
06 21 19 78 03
asso.orenda@gmail.com

Sou des écoles



Nous tenons à remercier les enseignants, le personnel scolaire, le périscolaire et plus particulièrement Flavie, sans qui nous ne pourrions pas assister aux chants des enfants lors de la majorité de nos soirées, ou encore admirer leur créativité lors du marché de Noël par exemple.

Les différentes ventes : sapins, chocolats de Noël et de Pâques, tabliers personnalisés par les enfants, et manifestations (After Summer, Halloween, marché de Noël, fête du printemps et kermesse) ont su attirer les familles pour passer d'agréables moments festifs tous ensemble.

Merci également aux parents pour leur investissement (confection de sucré-salé, installation, rangement...) lors de nos diverses soirées mais

principalement pour la kermesse de fin d'année où des stands de jeux, une structure gonflable gentiment prêtée par le comité des fêtes de Massieux, ont été proposés. Sans leur participation, cette dernière ne serait pas possible.

Nous souhaitons également remercier Eric Berthelier, un papa de l'école, pour la création de nos magnifiques flyers pour les différentes manifestations.

Le renouvellement du bureau a été une agréable surprise à la rentrée car malgré deux départs, quatre nouveaux parents ont souhaité rejoindre notre équipe. Nous souhaitons la bienvenue à Ingrid, Stéphanie, Annabelle et Mathieu. Cette nouvelle équipe pleine d'idées compte sur la participation de l'ensemble des parents aux différentes manifestations que nous organiserons au cours de l'année 2023-2024.



Notre leitmotiv reste le même que les années précédentes : passer de bons moments tous ensemble pour que les enfants profitent d'animations, de sorties, d'abonnements...

Pour finir, un grand merci à notre ancienne présidente, Françoise, pour tout son investissement, son dévouement, son dynamisme au sein du Sou lors de ces dernières années. Tu vas nous manquer et nous essaierons d'être à la hauteur.

CONTACT

Amandine Quenon
Présidente
Julien Coelho et Jérémy Vermorel
Vice-présidents
Noémie Gaspar
Secrétaire
Aurélié Bazan
Vice-secrétaire
Ingrid Duperray
Trésorière
Stéphanie Borrel
Vice-trésorière
Mathieu Tanfin et Annabelle Bernalin
Membres actifs

souparcieux@gmail.com

Voie des sens



L'association vous propose des cours de Pilates, Qi gong "Yang sheng" et de la méditation de pleine conscience. Le fil conducteur de ces pratiques ? Prendre un moment pour soi, pour se faire du bien et le

partager avec bienveillance dans le groupe.

CONTACT

Valérie
06 60 53 97 60
yangsheng.meditation@gmail.com
yangsheng-qigong-meditation.jimdofree.com



**PILATES
QI GONG
YANG SHENG
MÉDITATION**

PRÉSERVER, CULTIVER, ENTRETENIR
SA SANTÉ

SALLE POLYVALENTE DE PARCIEUX
06 60 53 97 60
yangsheng.meditation@gmail.com

voie des sens

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Liste des associations communales

ASSOCIATIONS	RESPONSABLE	COORDONNEES
Atelier Big-Bang	M. Huchard, président	06.87.28.60.32 atelierbigbang@gmail.com
Chasse Parcieux-Massieux	M. Malinge, président	06.66.90.01.65 johnnymalinge@yahoo.fr
Classe en 1	M. Baconnier, président	michel.gallerey01@gmail.com
Club Aquatique	M. Loisy, président	06.86.61.85.55 capsvparcieux@gmail.com
Corps et sens	Mme Chrétin-Rochette, présidente	06.73.60.99.24 gymagnes@orange.fr apajam@orange.fr
Galaxie Dance	M. Robert, président	06.12.12.83.38 galaxiedance@gmail.com
Grand P'tit Déj	M. Tisserand, président	06.77.37.69.51 grandptitdej@gmail.com
Hippocrène en Dombes	M. Cannarozzi, président	04.78.28.88.62 sam@samcannarozzi.com
Joujouthèque	Mme Arnould, présidente	04.78.98.06.77 joujoutheque.parcieux@gmail.com
Judo Club	M. Barale président	04.78.98.34.17 06.60.17.67.14 judoclubparcieux@gmail.com
La voie du tigre blanc	M. Samer, président	06.66.81.09.99 lavoiedutigreblanc@gmail.com
Les Colchiques	Mme Kieffer, présidente	06.07.86.79.68 monique.lecomte0542@orange.fr
Orenda	Mme Zminka, présidente	06.19.45.53.03 asso.orenda@gmail.com
Sou des écoles	Mme Quenon, président	06.87.30.83.89 souparcieux@gmail.com
Union Nationale des Combattants Dombes/Saône	M. Guillot, président	06.52.26.30.88 domeli.guillot@free.fr
Voie des sens	M. Callen, président	06.70.01.07.73 06.60.53.97.60 yangshen.meditation@gmail.com

État civil

Naissances

PIMENTA VIDES Ines
26/02/2023

CHAMONARD Mathéo
20/03/2023

CRUCHAUDET Jules
02/07/2023

LORDEZ DELPHIN Esteban
07/07/2023

BRANCHU Maiwenn
06/08/2023

CHERGUI Malone
30/08/2023

PERNET Emma
24/09/2023

MILAZZO Alessio
29/10/2023

PRAGER Roxane
19/11/2023

BEYRIÉ Louis
18/12/2023



Mariages

SAEZ Emilie et MARTIN Florent
22/04/2023

GARCIA AYARI Mélissa et
POELMANS Jonathan
14/10/2023



PACS

GIROUD Sarahne et BAUNAUD Alexandre
24/01/2023

RADENAC Cindy et VIEUX François
31/01/2023

MACHADO GONÇALVES Jéssica et
BARROSO CAMELO Pedro
02/06/2023

BELASCO Christine et SNAUWAERT Franck
29/09/2023

VAUTRIN Justine et CAUNANT Nicolas
10/11/2023

Baptêmes républicains

GENEST Madeline et Ethan
16/06/2023

CHAMBON Maëlys
29/07/2023



Décès

DELGADO Madalena épouse ALLAIN
03/01/2023

JANIN Marinette épouse GARNIER
23/05/2023

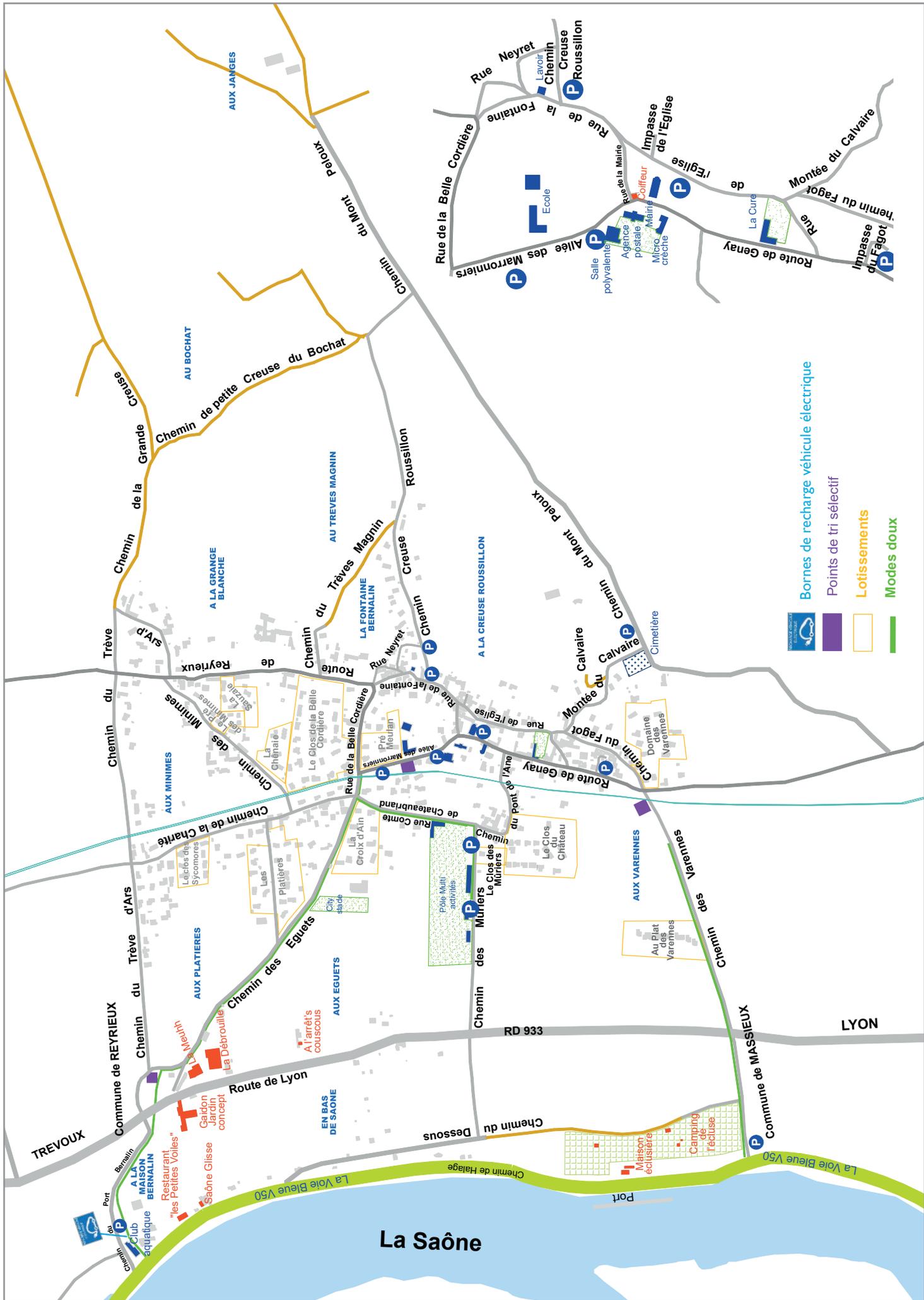
MAZUIR Louis
13/06/2023

GARNIER Yvette épouse GUILLOT
10/11/2023

GOUJON Josette veuve ZAVATTONI
10/12/2023

BACONNIER Suzanne veuve DÉGRANGE
23/12/2023

DUBOST Georges
03/01/2024



LES BORDS DE SAÔNE AU FIL DES SAISONS



Merci à tous ceux qui partagent
leurs photos sur l'appli mobile









POMPES FUNEBRES
MARBRERIE FUNÉRAIRE ET DÉCORATIVE

ESPACE FUNÉRAIRE GILLET

Ancienne Maison FAGUET

04 78 91 33 53 - 24h/24

www.espace-funeraire-gillet.com

27, avenue Auguste Wissel - 69250 Neuville sur Saône - contact@efgillet.com

Du lundi au samedi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 19 h 00 **Dimanche 9 h 00 - 13 h 00**

Ouvert
7j/7

Accès
à toutes les
Chambres
Funéraires



SAONE TP

TERRASSEMENT
MACONNERIE
DEMOLITION
VRD

01600 Parcieux
06 50 23 02 87
saonetp@orange.fr



Il y a tout...
Tout près de *chez vous!*



*l'Engagement
Qualité*

MAGASIN D'EXPOSITION
OUVERT 6j/7

acf PORTES
PORTAILS
FENÊTRES
accès - création - fermetures

R Richard
Construction
C

Bâtiment
Maçonnerie
Gros-œuvre

contact@richard-construction.fr

Tél. : 04 78 98 00 61
Fax : 04 78 98 33 62

600, Chemin des Eguets
01600 PARCIEUX

AGENDA 2024



FÉVRIER

Samedi

10 février

Tartiflette
(Sou des écoles)

Dimanche

25 février

Vente de boudin
Marché de Massieux
(Chasse)

MARS

Vendredi

8 mars

Carnaval
(Sou des écoles)

Samedi

9 mars

Théâtre
(Classe en 1)

Samedi

16 mars

Concert
(Karakib)

Dimanche

24 mars

Troc'n'roll
(Joujouthèque)

AVRIL

Vendredi

5 avril

Grand P'tit Apéro

MAI

Mercredi

8 mai

Commémoration

**Samedi et
dimanche**

13-14 mai

Théâtre - Le Galet Reyrieux
(Sou des écoles)

JUIN

Dimanche

9 juin

- Portes ouvertes
(Club aquatique)
- Élections européennes

Samedi

15 juin

Gala - Le Galet Reyrieux
(Galaxie Dance)

Samedi

22 juin

- Fête de la musique
- Exposition de peinture
(Big Bang)

Vendredi

28 juin

Fête de l'école
(Sou des écoles)

Dimanche

30 juin

Grand P'tit Déj

SEPTEMBRE

Vendredi

6 septembre

Forum des associations

Dimanche

15 septembre

Journée du patrimoine

**Du jeudi 26 au
dimanche 29**

Festival Rentrée en Scène

NOVEMBRE

Lundi

11 novembre

Commémoration

**D'AVRIL À
SEPTEMBRE :**

Saison culturelle à la
Maison éclusière
(Karakib)

**D'OCTOBRE À
DÉCEMBRE :**

Consulter l'appli mobile

